

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

# **GENERATION 5**

### 1. IDENTIFICATION

Nom du produit GENERATION 5

: 09-12035 Autres moyens d'identification : Non disponible. Code du produit

Fournisseur : Wood Wyant Manufacturier : Wood Wyant

Une division du Groupe Sani-Marc Une division du Groupe Sani-Marc

42, rue de l'Artisan 42, rue de l'Artisan Victoriaville, Québec Victoriaville, Québec G6P 7E3

G6P 7E3 1-819-758-1541 1-819-758-1541

Utilisations Applications industrielles: Désinfectant. Solutions de Utilisations non Ce produit est formulé pour être dilué. Ne pas identifiées utiliser non dilué. Lire l'étiquette avant d'utiliser. recommandées nettovage.

> La fiche de données de sécurité est fournie à titre informatif seulement. Ce produit n'est pas

règlementé SIMDUT. Ce produit est règlementé par la loi sur les aliments et les drogues.DIN 2248923

Date d'édition (AAAA-MM-JJ) : 2020-06-12

> : Téléphone d'urgence: CANUTEC (613) 996-6666 (Frais virés acceptés) En cas d'urgence

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Les informations contenues dans cette section concernent le produit tel que livré. Contactez votre directeur de compte afin d'obtenir de l'information supplémentaire concernant l'identification des dangers liés aux formes diluées du produit.

Classification du TOXICITÉ AIGUË (orale) - Catégorie 4

IRRITATION CUTANÉE - Catégorie 2 produit IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2A

Mention

: Attention Pictogrammes de danger : d'avertissement

Nocif en cas d'ingestion. Mentions de danger

Provoque une sévère irritation des yeux. Provoque une irritation cutanée.

Conseils de prudence

Généralités : Lire l'étiquette avant utilisation. Garder hors de la portée des enfants.

Prévention Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Des équipements de

protection spécifiques sont suggérés pour ce produit. Consulter la section 8 pour les détails.

: EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Enlever les vêtements contaminés et les laver avant Intervention

réutilisation. En cas d'irritation cutanée: Obtenir des soins médicaux. Rincer avec de l'eau. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des

yeux persiste: Obtenir des soins médicaux.

Stockage : Aucune mesure spécifique nécessaire. Consulter la section 7 pour des renseignements supplémentaires sur le stockage et la manutention.

Élimination : Éliminer le contenu et le récipient conformément à toutes les réglementations locales, régionales, nationales et internationales.

Éléments d'une étiquette complémentaire : Pourcentage du mélange consistant en des ingrédients de toxicité orale inconnue : 90.1%

Pourcentage du mélange consistant en des ingrédients de toxicité cutanée inconnue : 90.1% Pourcentage du mélange consistant en des ingrédients de toxicité inhalable inconnue : 90.1%

: Aucun connu. Autres dangers qui ne donnent pas lieu à

une classification

**GENERATION 5** Page 1 de 6



### 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Substance/préparation : Mélange

Numéro CAS % (p/p) composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-16 68424-85-1 1 - 5 diméthyles, chlorures Alcohols, C12-15, ethoxylated 68131-39-5 1 - 5 Alcool éthylique 64-17-5 1 - 5 chlorure de diméthyldioctylammonium 5538-94-3 1 - 5 chlorure de didécyldiméthylammonium 7173-51-5 1 - 5

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

### 4. PREMIERS SOINS

### Description des premiers soins nécessaires

Contact avec les En cas de contact avec les yeux, rincer avec de l'eau. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever.

eux Continuer à rincer. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Contact avec la peau En cas d'irritation, rincer avec de l'eau. Obtenir de l'aide médicale si l'irritation persiste.

Ingestion Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Consulter un médecin si des

symptômes apparaissent. Obtenez des soins médicaux si vous vous sentez mal.

Inhalation Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin

si les effets nocifs persistent ou sont graves. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Contact avec les Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

yeux douleur ou irritation larmoiement rougeur

Contact avec la peau Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

irritation rougeur

**Ingestion** Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

douleurs stomacales nausées ou vomissements

migraine

Inhalation Aucun symptôme spécifique dans les conditions normales d'utilisation.

Note au médecin traitant Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement si de grandes quantités ont été

ingérées ou inhalées.

Voir Information toxicologique (section 11)

### 5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Moyens d'extinction

Agents extincteurs appropriés Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.

Agents extincteurs inappropriés Aucun connu.

Dangers spécifiques du produit Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le conteneur peut

éclater.

Produit de décomposition thermique

dangereux

Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:

dioxyde de carbone monoxyde de carbone oxydes d'azote composés halogénés

Mesures spéciales de lutte

contre l'incendie

En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne

prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.

Équipement de protection spécial pour le

Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire

personnel préposé à la lutte contre le feu autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.



GENERATION 5 Page 2 de 6

### 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

**Précautions** individuelles Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Amorcer les procédures en cas de

déversement si nécessaire.

Protection individuelle

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

Méthode de nettoyage

Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir Section 13).

Rinçer à l'eau pour le nettoyage final.

### 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Manutention

Il devrait être interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant de pénétrer dans des aires de repas. Consulter la Section 8 pour d'autres renseignements sur les mesures d'hygiène.

Entreposage et Incompatibilité

Entreposer conformément à la réglementation locale. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Garder hors de la portée des enfants.

Entreposer à l'écart des substances incompatibles (voir la section 10).

### 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Limites d'exposition professionnelle

Nom des ingrédients	Limites d'exposition	
Ethyl alcohol	CA Alberta Provincial (Canada, 4/2009).	
	8 hrs OEL: 1000 ppm 8 heures.	
	8 hrs OEL: 1880 mg/m <sup>3</sup> 8 heures.	
	CA Québec Provincial (Canada, 1/2014).	
	VEMP: 1000 ppm 8 heures.	
	VEMP: 1880 mg/m <sup>3</sup> 8 heures.	
	CA British Columbia Provincial (Canada, 6/2017).	
	STEL: 1000 ppm 15 minutes.	
	CA Ontario Provincial (Canada, 7/2015).	
	STEL: 1000 ppm 15 minutes.	
	CA Saskatchewan Provincial (Canada, 7/2013).	
1	STEL: 1250 ppm 15 minutes.	
1	TWA: 1000 ppm 8 heures.	

Contrôles d'ingénierie

appropriés

Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler l'exposition du travailleur aux contaminants en suspension

dans l'air pouvant provenir de l'utilisation de ce produit.

Mesures de protection individuelle

Protection oculaire/faciale

Il est minimallement suggéré de porter des lunettes de sécurité lors de l'utilisation ou la manipulation de ce produit.

Mains et Protection du corps

Aucun équipement de protection spécifique requis dans les conditions normales d'utilisation. Les expositions prolongées ou

intenses peuvent nécessiter le port de gants résistants aux produits chimiques. Aucun vêtement de protection spécial n'est requis.

Orange [Foncé]

Protection respiratoire Aucun équipement de protection spécifique requis dans les conditions normales d'utilisation.

Densité relative

### 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique Liquide. [Liquide transparent]pH 6.5 Point d'éclair [Le produit n'entretient pas

une combustion.] Non disponible.

Odeur Viscosité Point d'ébullition Parfumé. Non disponible. Non disponible.

Seuil olfactif Non disponible. Tension de vapeur Non disponible. Point Non disponible. d'inflammation

Solubilité dans : Non disponible. Densité de vapeur : Non disponible. Taux d'évaporation : Non disponible.

l'eau

Couleur

Température de décomposition : Non disponible. Température d'auto-: Non disponible. inflammation

Coefficient de partage n-octanol/ Inflammabilité (solides et gaz) : Non disponible. : Non disponible.

eau



**GENERATION 5** Page 3 de 6

Point de fusion

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses ingrédients.

Stabilité chimique Le produit est stable.

Matériaux Aucune donnée spécifique.

incompatibles

Conditions à éviter Aucune donnée spécifique.

Risque de réactions dangereuses Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.

Produits de décomposition

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

dangereux

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Voie d'exposition Voies d'entrée probables : Orale, Cutané.

Voies d'entrée non probables : Inhalation.

Effets aigus potentiels sur la santé Symptômes

Contact avec les veux

Provoque une irritation des yeux Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

douleur ou irritation larmoiement

rougeur

Contact avec la peau Peut causer une irritation de la peau. Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

irritation

Ingestion Nocif en cas d'ingestion. Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

douleurs stomacales nausées ou vomissements

migraine diarrhée

Inhalation Aucun effet important ou danger critique Aucun symptôme spécifique dans les conditions normales d'utilisation.

connu.

Données toxicologiques

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
quaternary ammonium compounds, benzyl-C8-18-alkyldimethyl, chlorides	DL50 Orale	Rat	426 mg/kg	-
Alcohols, C12-15, ethoxylated	DL50 Orale	Rat	2 g/kg	-
Ethyl alcohol	CL50 Inhalation	Rat	124700 mg/m <sup>3</sup>	4 heures
	Vapeur			
	DL50 Cutané	Lapin	>20000 mg/kg	-
	DL50 Orale	Rat	7 g/kg	-
didecyldimethylammonium chloride	DL50 Orale	Rat	84 mg/kg	-

Renseignements sur les effets toxicologiques

Mutagénicité Aucun effet important ou danger critique connu.

**Tératogénicité** Aucun effet important ou danger critique connu.

**Effets sur le développement** Aucun effet important ou danger critique connu.

Effets sur la fertilité Aucun effet important ou danger critique connu.

Sensibilisation Non disponible.

Cancérogénicité Aucun effet important ou danger critique connu.



GENERATION 5 Page 4 de 6

	12. DONNÉES ÉCOLO	OGIQUES				
Données sur l'écotoxicité						
Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Exposition			
quaternary ammonium compounds, benzyl-C8-18-alkyldimethyl, chlorides	Aiguë CE50 37 ppb Eau douce	Daphnie - Daphnia magna	48 heures			
	Aiguë CL50 64 ppb Eau douce	Poisson - Oncorhynchus mykiss	96 heures			
	Chronique NOEC 4.15 ppb Eau douce	Daphnie - Daphnia magna	21 jours			
	Chronique NOEC 32.2 ppb	Poisson - Pimephales promelas	34 jours			
Alcohols, C12-15, ethoxylated	Aiguë CE50 0.7 mg/l Eau douce	Algues - Pseudokirchneriella subcapitata	96 heures			
	Aiguë CE50 0.39 mg/l Eau douce	Crustacés - Ceriodaphnia dubia - Néonate	48 heures			
	Aiguë CE50 302 μg/l Eau douce	Daphnie - Daphnia magna - Néonate	48 heures			
	Aiguë CL50 1400 μg/l Eau douce	Poisson - Pimephales promelas	96 heures			
	Chronique NOEC 1 mg/l Eau douce	Algues - Pseudokirchneriella subcapitata	96 heures			
	Chronique NOEC 83 μg/l Eau douce	Daphnie - Daphnia magna - Néonate	21 jours			
Ethyl alcohol	Aiguë CE50 17.921 mg/l Eau de mer	Algues - Ulva pertusa	96 heures			
	Aiguë CE50 2000 μg/l Eau douce	Daphnie - Daphnia magna	48 heures			
	Aiguë CL50 25500 μg/l Eau de mer	Crustacés - Artemia franciscana - Larve	48 heures			
	Aiguë CL50 42000 μg/l Eau douce	Poisson - Oncorhynchus mykiss	4 jours			
	Chronique NOEC 4.995 mg/l Eau de mer	Algues - Ulva pertusa	96 heures			
	Chronique NOEC 100 ul/L Eau douce	Daphnie - Daphnia magna - Néonate	21 jours			
	Chronique NOEC 0.375 ul/L Eau douce	Poisson - Gambusia holbrooki - Larve	12 semaines			
didecyldimethylammonium chloride	Aiguë CE50 110 μg/l Eau douce	Algues - Chlorella pyrenoidosa - Phase de croissance exponentielle	72 heures			
	Aiguë CE50 14.22 ppb Eau douce	Algues - Pseudokirchneriella subcapitata	96 heures			
	Aiguë CE50 18 ppb Eau douce	Daphnie - Daphnia magna	48 heures			
	Aiguë CL50 39 μg/l Eau de mer	Crustacés - Americamysis bahia - Juvénile (jeune à l'envol, larve de poisson, porcelet sevré)	48 heures			
	Aiguë CL50 0.01 µg/l Eau douce	Poisson - Acipenser transmontanus - Larve	96 heures			
	Chronique NOEC 25 µg/l Eau douce	Algues - Pseudokirchneriella subcapitata - Phase de croissance exponentielle	72 heures			
	Chronique NOEC 125 µg/l Eau douce	Daphnie - Daphnia magna	21 jours			

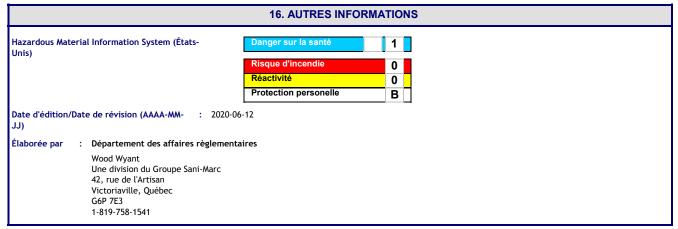
13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION				
Méthodes d'élimination	Éliminer le contenu et le récipient conformément à toutes les réglementations locales, régionales et nationales en vigueur.			

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT							
	Numéro ONU	Désignation officielle de transport de l'ONU	Classe de danger relative au transport	Groupe d'emballage	Placard TMD		
Classification pour le TMD	Non réglementé.	-	-	-			
-							
<u>Autres informations</u>	Se référer aux documents d'expédition pour l'information spécifique concernant le DOT, IMDG ou l'IATA.						



GENERATION 5 Page 5 de 6

# Listes canadiennes INRP canadien Aucun des composants n'est répertorié. Substances toxiques au sens de la LCPE (Loi canadienne sur la protection de l'environnement) Inventaire du Canada Un composant au moins n'est pas répertorié. Listes internationales États-Unis Indéterminé.



### Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.

Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.



GENERATION 5 Page 6 de 6